Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/02/2026 - 5094 - 2013 B 05285 - 495 154 734 - BHP

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2024

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 20 FEV. 2026
SOUS LE N° 5094

Désignation de l'entreprise : BHP — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise : 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL
SIREN : 495154734
Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 31/12/2023

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	7 500	016	7 500
	Immobilisations corporelles *		028	119 530	030 20 214	99 316
	Immobilisations financières * (1)		040	40 000	042	40 000
	Total I (5)		044	167 030	048 20 214	146 816
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	184	074	184
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	32 244	086	32 244
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	32 428	098	32 428
	Total général (I + II)		110	199 459	112 20 214	179 244

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	15 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(50 673)
	Résultat de l'exercice	136	42 940
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	7 267
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	102 964
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 13 246)	172	13 246
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	55 767
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	171 977
	Total général (I + II + III)	180	179 244

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	99 338
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

copie conforme à l'original

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BHP — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2023

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	137 830
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	52
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	137 882
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)				242	93 360
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 933)				244	933
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 773
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)				254	21
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	96 087
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	41 795
Produits financiers (III)		280	1 238	Charges financières (V)	294	93
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	42 940

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 : 42 940 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	352 : 42 940	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables :* 47 987 dont imputés sur le résultat :					360 : 42 388
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	370 : 552	372

Copie conforme à l'original

© Sage

BHP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros
Siège social : 57~~-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL~~ 13 bis avenue
RCS CRETEIL : 495 154 734 00026 Marie Claude Vaillant Couturier

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIES REUNIE LE 31 MAI 2025

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de la gérance, et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice du **01/01/2024 au 31/12/2024**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus de sa gestion à Monsieur HAYKAL Fadi Gérant.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée,

Après avoir entendu le rapport de la gérance et constaté que le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2024** se traduit par une perte nette comptable de **20775 €** décide de l'affecter de la manière suivante :

La totalité sur le poste report a nouveau

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre de cet exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
Approuve successivement les conventions et leurs conditions d'exécution mentionnées dans ce rapport

Fait à Créteil le 31/05/2025